

<http://lipietz.net/Une-crise-salutaire-pour-l-Europe>

Politis, n°778

Une crise salutaire pour l'Europe

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : jeudi 4 décembre 2003

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le Conseil Ecofin, qui réunit les ministres des finances de l'Europe, a décidé, la nuit du 24 au 25 novembre 2003, la non-application du "pacte de croissance et de stabilité" attaché au traité d'Amsterdam (1997).

Cette décision ne viole pas la lettre du traité, mais rend caducs son protocole d'application et le « règlement du Conseil » qui en précisaient les modalités. Rappelons-les : quand le déficit des dépenses publiques d'un État européen dépasse 3% du Produit intérieur brut, la Commission et le Conseil lui envoient une série d'avertissements, puis une amende. C'est ce point que le Conseil a décidé de ne pas appliquer à l'Allemagne et à la France.

Je m'en réjouis doublement : l'application du pacte aurait été une stupidité pour l'Europe aujourd'hui, et il est clair désormais qu'il ne peut plus être intégré à la Constitution.

Dès le Traité d'Amsterdam, j'avais pronostiqué que cette "idiotie" serait abandonnée "à la première récession" [1]. Le pacte revient en effet à aggraver la situation, comme les politiques des gouvernements de droite lors de la crise des années 1930. En octobre 2002, le Président de la Commission Romano Prodi déclare le pacte "stupide". En fait, il est clair que ni Chirac ni Schröder ne sont décidés à l'appliquer, face à la récession mondiale. Non tant chez Chirac par volonté de "sauver l'emploi et les services publics" que de régaler ses grands électeurs par des cadeaux fiscaux ! Quant à la présidence italienne du Conseil européen, elle s'est entichée de l'idée de relancer l'économie par une vaste "Initiative de croissance" à base de travaux publics.

Le 24 novembre après-midi, avant la réunion d'Ecofin, une rencontre réunit la présidence de ce Conseil (l'Italien Giulio Tremonti), les Commissaires Solbes Mira ("socialiste") et Bolkenstein (libéral), et les coordinateurs de la Commission économique et monétaire du Parlement. Représentant les Verts, je souligne que l'initiative de croissance proposée par le Conseil est totalement contradictoire avec le respect du pacte de stabilité, celui-ci obligeant en effet les principaux pays européens à diminuer les dépenses publiques, y compris celles que l'Accord de Kyoto rend indispensables si l'on veut limiter l'effet de serre ! Le socialiste Robert Goebbels ajoute ironiquement que ce pacte n'avait d'autre but que de défendre l'Euro. Or celui-ci n'a jamais été aussi fort, depuis que le Pacte de stabilité est enfoncé. Comme un instituteur agacé, coupant la parole de Tremonti, Solbès Mira nous renvoie des réponses oiseuses qui auraient fait recaler un étudiant de première année d'économie. Giulio Tremonti laisse dire mais conclut sur sa volonté d'interpréter "intelligemment" le pacte. Au matin, il est clair que l'interprétation "intelligente" consiste

à... oublier ce pacte stupide.

Or, ce pacte d'Amsterdam, comme le traité de Maastricht, se retrouve tel quel dans la IIIe partie du projet de Constitution issu de la Convention (y compris l'interdiction d'en modifier le protocole et les règlements autrement qu'à l'unanimité : art. III- 76-13). Révoquer le pacte, c'est donc déjà révoquer un des piliers de cette IIIe partie : la politique budgétaire "stupide" qu'elle établit.

Côté monétaire, à peine nommé gouverneur de la Banque Centrale Européenne, Monsieur Trichet menace de "punir" le Conseil par une hausse des taux d'intérêt, hausse qu'aucun argument rationnel ne justifie. Cette fois, ce sont les clauses du traité de Maastricht, établissant l'irresponsabilité de la Banque Centrale devant toute autorité politique, qui offrent à Trichet ce rôle de Père Fouettard. Or ces clauses, tout aussi "stupides", sont également reprises par la IIIe partie de la Constitution (art. III-80).

Finalement, cette crise majeure fait exploser les contradictions du projet de Constitution, en révélant le caractère caduc des traités de Maastricht et d'Amsterdam. En fait, c'est toute la IIIe partie du projet qui doit être révisée, et d'urgence. Les Conventionnels, députés européens et nationaux, en rédigeant la première partie de leur projet de traité constitutionnel, avaient levé bien des blocages du traité de Nice. Ils autorisaient (enfin !) l'Europe à "faire de la politique", tout en précisant dans les premiers articles le caractère social, écologiste et féministe de cette politique. Mais, faute de temps et de volonté, ils ont laissé en l'état les traités antérieurs. La IIIe partie n'est qu'une compilation de ces traités actuellement en vigueur (sauf les six premiers articles qui résument l'esprit de la première partie), elle conserve toutes les tares d'Amsterdam, Maastricht et de l'Acte Unique qui a faussé la concurrence en généralisant la prime au « moins disant ». social, fiscal et écologique. Elle est en totale contradiction avec la première partie.

On voit le piège pour les forces progressistes : rejeter le travail de la Convention, c'est donc en rester aux traités d'Amsterdam et Maastricht, (c'est-à-dire à la IIIe partie) et, qui plus est, en rester au traité de Nice, conformément aux vœux des 15 gouvernements de droite qui clament "Nice ou la mort !"

Que faire alors ? Comment voter la première partie (qui nous libère de Nice) sans voter la IIIe, en sachant que voter "Non" à l'ensemble du texte, c'est en fait voter "Oui" à la seule IIIe partie ?

Comme les Verts européens le demandent depuis l'été 2003 : il faut disjoindre cette IIIe partie, la réviser à la majorité qualifiée, grâce à une nouvelle Convention à organiser le plus vite possible. Et là, par quoi remplacer le "pacte stupide" ? Il est hors de portée aujourd'hui de

fondre les budgets nationaux dans un vaste budget européen qui jouerait un rôle macroéconomique. On ne peut qu'en rester à une règle de coordination sur les déficits nationaux, mais il faut faire l'inverse : encourager les déficits en période de stagnation et interdire les déficits en période de croissance. On se souviendra alors que, lorsqu'en 1999-2000 la France commençait à se désendetter... c'est la droite qui hurla contre "la cagnotte de Christian Sautter" !

Voir dans mon livre *Refonder l'espérance* (éd. La Découverte) l'histoire de six ans de lutte contre les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

[1] Voir dans mon livre [Refonder l'espérance](#) (éd. La Découverte) l'histoire de six ans de lutte contre les traités de Maastricht et d'Amsterdam.